

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1433

26 juillet 2006

SOMMAIRE

Advent Mango 3, S.à r.l., Luxembourg.....	68781	F.D.C. S.A., Luxembourg.....	68777
Advent Mango 3, S.à r.l., Luxembourg.....	68783	F.D.C. S.A., Luxembourg.....	68779
Aedes Investissement S.A., Luxembourg.....	68750	Federico De Vittori S.A., Luxembourg.....	68772
Aedes Luxembourg S.A., Luxembourg.....	68757	Fidare S.A., Luxembourg.....	68741
AL Fund Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg.....	68780	Fiduciaire Euro Conseil Entreprise S.A., Foetz...	68758
Aldea S.A., Luxembourg.....	68773	Fin & Man Holding A.G., Luxembourg.....	68747
Alwal S.A., Luxembourg.....	68745	Fintourist S.A., Luxembourg.....	68762
Architecture & Urbanisme 21, Worre & Schiltz, S.à r.l., Luxembourg.....	68739	First Technology, S.à r.l., Luxembourg.....	68772
Arena Investments S.A., Luxembourg.....	68746	Gamma Finance Insurance Broker S.A., Niederanven.....	68775
Argenta Life Luxembourg S.A., Luxembourg.....	68751	Gamma Finance Insurance Broker S.A., Niederanven.....	68776
Augusta National Holding S.A., Luxembourg.....	68758	Gesteam, S.à r.l., Luxembourg.....	68743
B.I. International S.A., Luxembourg.....	68784	Gesteam, S.à r.l., Luxembourg.....	68744
Balteire, S.à r.l., Luxembourg.....	68783	Go 4 Success S.A., Steinsel.....	68773
Bewise S.A., Luxembourg.....	68773	Hampstead International Realty, S.à r.l., Luxembourg.....	68760
Bondesbury Holding, S.à r.l., Luxembourg.....	68753	Haus-Lux S.A., Luxembourg.....	68757
Burberry Luxembourg (No. 3), S.à r.l., Luxembourg.....	68760	I.A.E. S.A.....	68771
Burberry Luxembourg (No. 2), S.à r.l., Luxembourg.....	68760	I.A.I. S.A.....	68771
Burberry Luxembourg (No. 4), S.à r.l., Luxembourg.....	68765	Ingor Holding S.A., Larochette.....	68774
Carlson Fund Management Company S.A., Luxembourg.....	68738	Jaluit Investments, S.à r.l., Luxembourg.....	68746
Casa-B Holding S.A., Luxembourg.....	68740	Jesmond Benelux S.A.H., Luxembourg.....	68781
Centre de Coiffure & Beauté Prana, S.à r.l., Mamer.....	68749	Kingdom Investments I (TSF), S.à r.l., Luxembourg.....	68752
CLIP S.A., Compagnie Luxembourgeoise d'Investissement et de Participation, Luxembourg.....	68744	Lara Dimitri Holding S.A., Larochette.....	68752
Coeur pour Bretagne (CpB) S.A., Larochette.....	68759	Lara Dimitri Holding S.A., Larochette.....	68752
Coeur pour Bretagne (CpB) S.A., Larochette.....	68759	Laura Holding S.A., Luxembourg.....	68749
Cologne Holding S.A., Luxembourg.....	68784	Locavia S.A.....	68776
Coversys International S.A., Strassen.....	68750	Locavia S.A.....	68776
CUSA Holding, Nicholas of Cusa S.A.H., Larochette.....	68758	M.H.C. Distribution S.A., Luxembourg.....	68771
DPBI, Deutsche Postbank International S.A., Munsbach.....	68752	Marina S.A., Luxembourg.....	68750
Effeta S.A., Luxembourg.....	68751	Melio Luxembourg International, S.à r.l., Munsbach.....	68774
EMI S.A., Wasserbillig.....	68772	Melio Luxembourg International, S.à r.l., Munsbach.....	68774
		Melio Luxembourg International, S.à r.l., Munsbach.....	68774
		Misys Overseas Investments, S.à r.l., Luxembourg.....	68747
		Mobit Holding S.A., Luxembourg.....	68751

Molandi Holding S.A., Luxembourg	68762	PG France 1, S.à r.l., Luxembourg	68748
New Europe Property Holdings (Krakow) Residential Holdings, S.à r.l., Luxembourg	68739	PI Europe 1, S.à r.l., Luxembourg	68748
O.F.C., S.à r.l., Luxembourg	68742	PI France 1, S.à r.l., Luxembourg	68748
Optima Europa S.A., Luxembourg	68775	REInvest German Properties II, S.à r.l., Senningerberg	68765
Orinoco Holdings A S.A., Luxembourg	68761	S.O.G.I.L., Société Générale Immobilière Luxembourgeoise, S.à r.l., Dudelange	68779
Orinoco Holdings B S.A., Luxembourg	68770	Salros S.A., Luxembourg-Kirchberg	68780
Oscar B, S.à r.l., Luxembourg	68775	Sanhold S.A., Mamer	68770
Parc du Rhône, S.à r.l., Luxembourg	68745	Sanhold S.A., Mamer	68770
Pareast, S.à r.l., Luxembourg	68745	Sanhold S.A., Mamer	68770
Partenaires Sociaux S.A., Rodange	68759	Sea View Properties S.A., Luxembourg	68756
Patron Alma Investments II, S.à r.l., Luxembourg	68739	Sibekalux S.A., Luxembourg	68757
Patron Alma Investments, S.à r.l., Luxembourg	68746	SLCI, Société Luxembourgeoise de Commerce International S.A., Bertrange	68739
Patron Bismarck Holding, S.à r.l., Luxembourg	68740	SOFICOPA S.A., Société Financière de Conseils et de Participations, Luxembourg	68748
Patron Bismarck, S.à r.l., Luxembourg	68747	Sonic S.A., Luxembourg	68749
Patron Handelshof Holding, S.à r.l., Luxembourg	68740	Sunset Investment S.A., Luxembourg	68747
Patron Hansa Holding, S.à r.l., Luxembourg	68741	Sylinvest S.A.H., Luxembourg	68761
Patron Hansa, S.à r.l., Luxembourg	68741	Vaseq Holdings S.C.A., Luxembourg	68742
Patron Kummel Holding, S.à r.l., Luxembourg	68742	Weather Capital, S.à r.l., Luxembourg	68738
PB Consulting S.A., Luxembourg	68772		
PB Investments S.A., Luxembourg	68780		
Petrotrans S.A., Luxembourg	68771		

WEATHER CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 98.414.

Extrait de la troisième résolution du Conseil de Gérance de la société prise le 16 février 2006

En accord avec l'Article 11.2.16 des statuts de la Société, les Gérants décident de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

Pour WEATHER CAPITAL, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045239/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

CARLSON FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 34.518.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2006

En date du 12 mai 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de M. Antoine Gilson De Rouvieux en qualité d'administrateur en date du 5 avril 2006,
- de ratifier la cooptation de M. Hans Christian Gjøvik, CARLSON FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg en qualité d'administrateur en date du 5 avril 2006 en remplacement de M. Antoine Gilson De Rouvieux, démissionnaire,
- de renouveler les mandats d'administrateur de M. Hans Christian Gjøvik, M. Torkild Varran et M. Anders Jonsson jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2007.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ04023. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045419/1024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

ARCHITECTURE & URBANISME 21, WORRE & SCHILTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 98.140.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03149, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(045110/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

NEW EUROPE PROPERTY HOLDINGS (KRAKOW) RESIDENTIAL HOLDINGS, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 113.499.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil de Gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Géraldine Schmit et Marjoleine Van Oort, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045116/587/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PATRON ALMA INVESTMENTS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 112.175.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Marjoleine Van Oort et Géraldine Schmit, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045121/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SLCI, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE COMMERCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 3, rue Pletzer.

R. C. Luxembourg B 16.857.

Les comptes annuels au 30 novembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05050, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

SLCI S.A.

M. Le Clef

Administrateur

(045144//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

68740

PATRON BISMARCK HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 102.660.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Fabio Mazzoni et Géraldine Schmit, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045123/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PATRON HANDELSHOF HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 108.792.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil de Gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Marjoleine Van Oort et Géraldine Schmit, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02359. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045127/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

CASA-B HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 90.545.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2006

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Alexander Bianu, administrateur de sociétés, demeurant au 182, rue de l'Université à F-75116 Paris et de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son poste d'administrateur de la société et nomme en remplacement LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045205/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

68741

PATRON HANSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 102.591.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil de Gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Géraldine Schmit et Fabio Mazzoni, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02358. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045128/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PATRON HANSA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 102.738.

Extrait des décisions prises lors de la réunion dun conseil de gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Fabio Mazzoni et Géraldine Schmit, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045129/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

FIDARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 26.949.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 29 mars 2006 à 11.00 heures

L'assemblée générale ordinaire a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée décide de renommer comme Administrateurs:

1. M. Pierre Metzler;
2. M. Georges Gudenburg;
3. M. Jacques Reckinger;
4. M. Claude Weber.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2007 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2006.

- L'assemblée décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises indépendant, KPMG, S.à r.l. jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2007 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2006, réf. LSO-BP06371. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045253/4685/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PATRON KUMMEL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 101.359.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil de Gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Géraldine Schmit et Joseph Mayor, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045131/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

O.F.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.050.000,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 76.489.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil de Gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Fabio Mazzoni et Benoît Georis, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02355. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045133/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

VASEQ HOLDINGS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 99.121.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 10 avril 2006

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler le mandat du gérant unique:

VASEQ MANAGER S.A., établie et ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le 99.120, et des membres du conseil de surveillance:

Seamus Fitzpatrick, investisseur, ayant son adresse au 5 Queen's Gate, SW7 3JU London (United Kingdom);

Kate Briant, investisseur, ayant son adresse au 42 Drayton Gardens, SW10 9RX London (United Kingdom);

Christopher J. Campbell, investisseur, ayant son adresse au 35 Wetherby Mansions, SW5 9BH London (United Kingdom),

jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

MERCURIA SERVICES
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045263/1005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

**GESTEAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. GESTEAM HOLDING, S.à r.l.).**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 98.428.

L'an deux mille six, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

DECENNIUM INVESTMENTS S.A., (ci-avant CAMOMILLE HOLDING S.A.), société anonyme, ayant son siège social à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.679, ici représentée par Monsieur Raf Bogaerts, conseil fiscal, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 26 avril 2006, laquelle restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité de seule et unique associée de la société GESTEAM HOLDING, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 98.428, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 18 février 2004 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 avril 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 7 juillet 2004, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1.- L'associée unique décide de modifier l'objet social de la Société pour adopter celui d'une société de participations financières pleinement imposable (Soparfi). En conséquence, l'associée unique décide de modifier les articles 1 et 2 des statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. «Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts».

Art. 2. «La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques et licences s'y rattachant ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède une participation ou un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, qui peuvent lui paraître utiles à la réalisation de son objet.

La société est une entité pleinement imposable et ne tombe pas sous le régime des sociétés holding de la loi du 31 juillet 1929.»

2.- L'associée unique décide de modifier la dénomination de la Société en GESTEAM, S.à r.l.

En conséquence l'article 3 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«La société existe sous la dénomination GESTEAM, S.à r.l.»

3.- L'associée unique approuve la proposition du Conseil de Gérance et nomme Monsieur Raf Bogaerts, conseil fiscal, né le 31 octobre 1970 à Lier (Belgique) avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, comme gérant supplémentaire pour une durée qui expirera lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle ordinaire de 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare qu'à la demande des comparants le présent procès-verbal est rédigé en français suivi d'une version anglaise. A la demande des mêmes parties, la version française fera foi en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Suit la traduction en anglais:

In the year two thousand six, on the twenty-seventh of April.

Before Maître Frank Baden, notary with residence in Luxembourg.

There appeared:

DECENNIUM INVESTMENTS S.A. (previously named CAMOMILLE HOLDING S.A.), a société anonyme having its registered office in L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, registered in the trade register of Luxembourg under number B 101.679, here represented by Raf Bogaerts, tax adviser, with professional address at Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 26 April 2006, which proxy will remain attached to the present deed.

Such appearer, acting in its capacity as sole shareholder of GESTEAM HOLDING, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, registered in the trade register of Luxembourg under number B 98.428, incorporated pursuant to a deed on the undersigned notary of 29 December 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, on the 18 February 2004, the Articles of Association of which have amended pursuant to a deed on the undersigned notary on 29 April 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of 7 July 2004 has requested the undersigned notary to state as follows:

1.- The sole shareholder resolves to amend the object of the corporation in order to adopt the corporate purpose of a fully taxable Luxembourg holding company (Soparfi). As a consequence, the sole shareholder decides to amend the articles 1 and 2 of the Articles of Association which now will have the following wording:

Art. 1. «There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) to be governed by applicable laws and the present Articles of Association.»

Art. 2. «The object of the company shall be the acquisition of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, and the management, control and of such participations.

It may in particular acquire, by means of contribution, subscription, option, purchase and any other method, transferable securities of all kinds and realise the same by sale, transfer, exchange or otherwise.

The company may also acquire and manage any patents, trademarks and licences relating thereto or supplementing the same.

The company may borrow from and grant to the companies in which it has a participation or interest, whether direct or indirect, any assistance, loans, advances or guarantees.

The company may in addition undertake all commercial, industrial and financial operations, involving either movable property or immovable property, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad, directly and indirectly, whenever they appear to it to be conducive to the attainment of its object.

The company is a fully taxable entity and does not fall within the Law of 31 July 1929 governing holding companies.».

2.- The sole shareholder resolves to change the name of the Company in GESTEAM, S.à r.l.

As a consequence article 3 of the Articles of association is amended and will now have the following wording:

«The corporate name of the company is GESTEAM, S.à r.l.».

3.- The sole shareholder approve the proposition of the Board of Directors and appoints Raf Bogaerts, tax adviser, born on 31 October 1970 at Lier (Belgium) with professional address at L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance as supplementary managing director for a period ending at the annual general meeting of 2006.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the appearer, the present deed is worded in French followed by a English version; on request of the appearer and in case of divergencies between the English and the French text, the French text will prevail.

After reading and interpretation to the appearer, the said appearer signed together with the notary the present deed.

Signé: R. Bogaerts, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, vol. 153S, fol. 44, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

F. Baden.

(048044/200/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

**GESTEAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. GESTEAM HOLDING, S.à r.l.).**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 98.428.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(048045/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

**CLIP S.A., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTICIPATION,
Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 41.838.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04423, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2006.

Signatures

Les liquidateurs

(045145/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

68745

PARC DU RHONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 102.928.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil de Gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Marjoleine Van Oort et Géraldine Schmit, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045134/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PAREAST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 26.587.000,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 59.685.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil de Gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Joseph Mayor Géraldine Schmit et Fabio Mazzoni, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02353. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045136/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ALWAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 88.295.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 avril 2006

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée ratifie la cooptation de LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03516. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045267/655/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

JALUIT INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.000.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 98.407.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Géraldine Schmit, Joseph Mayor et Marjoleine Van Oort, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02330. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045139/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PATRON ALMA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 108.798.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil de Gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Marjoleine Van Oort et Géraldine Schmit, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02327. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045141/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ARENA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 86.057.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 3 mai 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Marco Gostoli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Luca Lazzati, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Fabrice Rota, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

COMCO S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045270/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PATRON BISMARCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 102.592.

—
Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil de Gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Fabio Mazzoni et Géraldine Schmit, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02324. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045143/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MISYS OVERSEAS INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 72.849.

—
Le bilan au 31 mai 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(045147/275/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SUNSET INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 79.357.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 31 janvier 2006

- Le siège social de la société est transféré au 16, rue Notre Dame, L-2440 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

SUNSET INVESTMENT S.A.

M. Clergeau / J.-F. Cordemans

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04663. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045153/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

FIN & MAN HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 57.394.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 9 mai 2006

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

FIN & MAN HOLDING A.G.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045179/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PG FRANCE 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 414.750,-.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 81.961.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04358, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PG FRANCE 1, S.à r.l.

Signature

(045160/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PI FRANCE 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 695.450,-.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 81.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04359, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PI FRANCE 1, S.à r.l.

Signature

(045162/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PI EUROPE 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.217.700,39.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 71.260.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04362, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PI EUROPE 1, S.à r.l.

Signature

(045165/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SOFICOPA S.A., SOCIETE FINANCIERE DE CONSEILS ET DE PARTICIPATIONS,

Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.695.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2006

L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 5 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045185/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SONIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.122.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 avril 2006

- Les démissions de Messieurs Jean-Paul Reiland et Carlo Schlessler de leur mandat d'Administrateur sont acceptées.
- Les sociétés MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées comme nouveaux Administrateurs en leur remplacement. Les mandats des sociétés MADAS, S.à r.l. et FINDI, S.à r.l. viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 4 avril 2006.

Certifié sincère et conforme

SONIC S.A.

MADAS, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04656. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045173/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

CENTRE DE COIFFURE & BEAUTE PRANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8245 Mamer, 2, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 106.761.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BO03643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 3 mai 2006.

Signatures.

(045174//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LAURA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 56.356.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 3 novembre 2005

«Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes:

- M. Raffaele Gentile, Employé privé, demeurant au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;

- M. José Marc Vincentelli, Employé privé, demeurant au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur;

- M. Carlo Iantaffi, Employé privé, demeurant au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur;

- M. Claude Weis, comptable, demeurant au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Commissaire aux comptes.

Etant échus l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires nomme les suivants Administrateurs et Commissaire aux Comptes:

- M. Marco Cameroni, Employé privé, demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;

- Mme Marie Louise Schmit, Employée privée, demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur;

- M. Andrea Giovanni Carini, Employé privé, demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur;

- M. Claude Weis, Employé privé, demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Commissaire aux comptes.

Jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur le résultat de l'exercice 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045210//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

COVERSYS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 58.618.

Il résulte de la lettre adressée à la société COVERSYS INTERNATIONAL S.A., datée du 14 février 2005 que:

- Madame Sylvie Theisen, Luxembourg
a démissionné, avec effet immédiat, de son mandat d'administrateur de la société COVERSYS INTERNATIONAL S.A.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

D.S. CORPORATION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05224. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045175/788/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

AEDES INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 99.178.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 7 avril 2006*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Heitz Jean-Marc, Monsieur Frank-Rainer Vaessen, Monsieur Castelli Luca et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. La démission de Monsieur Ezio Anghileri est acceptée et Monsieur Eugenio Agrati, résidant à Milano, I-20121 Italie, Via Monte di Pietà 1, est nommé administrateur en son remplacement pour une durée de trois ans. Madame Ries-Bonani Marie-Fiore est renommée commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

AEDES INVESTISSEMENT S.A.

A. De Bernardi / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01644. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045180/545/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MARINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 65.770.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 28 avril 2006 a décidé de nommer aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Maarten van de Vaart et de Monsieur Hans de Graaf. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Veillez également noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur;

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour MARINA S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04939. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045198/029/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

EFFETA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 39.157.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2006

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Deprez Gérard, ingénieur-technicien, demeurant 40, Ringlaan à B-8680 Loekelare, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03467. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045184/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MOBIT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.720.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 mai 2006

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Sébastien Schaack, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 8 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03523. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045187/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ARGENTA LIFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.509.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social de la société en date du 21 avril 2006

«- à l'unanimité, l'assemblée décide de renouveler le mandat du Réviseur d'entreprises, la société DELOITTE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895 pour l'année comptable 2006.

- à l'unanimité, l'assemblée nomme Monsieur Dirk De Backer, demeurant à B-9140 Temse (Belgique), 58, Hollebeek, en tant qu'administrateur avec effet immédiat pour un terme d'un an qui courra immédiatement après la clôture de l'assemblée générale qui aura délibéré et décidé relativement aux comptes annuels pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2005.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Schiltz

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ01244. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045217//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DPBI, DEUTSCHE POSTBANK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Munsbach.
R. C. Luxembourg B 43.851.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden
Notaire

(045193/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

KINGDOM INVESTMENTS I (TSF), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 107.111.

Extraits de la décision de l'associée unique datée du 13 juin 2005

Monsieur Benoît Nasr, employé privé, né le 26 mai 1975 à Charleroi (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant A, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Koen van Baren, démissionnaire.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour avis sincère et conforme
Pour KINGDOM INVESTMENTS I (TSF)
C. Speecke / B. Nasr
Gérant A / Gérant A

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02847. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045196/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LARA DIMITRI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 79.270.

En date du 3 avril 2006, l'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité la décision suivante:

La confirmation des administrateurs (délégué):

- Seen Albert, demeurant au 17, Leedebach, L-7618 Larochette administrateur à 2012;
- Gokke Raymonde, demeurant au 17, Leedebach, L-7618 Larochette administrateur à 2012;
- SuxesKey S.A., siège sociale au 10/12, rue de Medernach, L-7619 Larochette, administrateur à 2012.

Et la personne chargée du contrôle des comptes:

- Nellinger Gerhard, demeurant au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, commissaire aux comptes à 2012.

Larochette, 16 mai 2006.

R. Gokke
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05068. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045235//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LARA DIMITRI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 79.270.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour la société
R. Gokke
Le domiciliataire

(045229//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BONDESBURY HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 116.493.

—
STATUTES

In the year two thousand six, on the ninth day of May.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

QUEBEC NOMINEES LIMITED, with registered office at Road Town, Tortola, British Virgin Islands, P.O. Box 3483, registered in the Company Register of Tortola under number 400547,

represented by Mr Gautier Rochez, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on May 8, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name: BONDESBURY HOLDING, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked *ad nutum*.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2006.

Art. 16. Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

Thereupon, QUEBEC NOMINEES LIMITED, prenamed and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand eight hundred Euro (EUR 1,800.-).

Resolutions of the sole shareholder

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

a) Mr Bart Zech, with professional address in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, born in Putten, The Netherlands, on September 5, 1969;

b) Mr Joost Tulkens, with professional address in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, born in Someren, The Netherlands, on April 26th, 1973.

2) The address of the corporation is fixed at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le neuf mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

QUEBEC NOMINEES LIMITED, avec siège social à Road Town, Tortola, P.O. Box 3483, Iles Vierges Britanniques, inscrite au Registre des Sociétés à Tortola, sous le numéro 400547,

représentée par Monsieur Gautier Rochez, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 8 mai 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination: BONDESBURY HOLDING, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de n'importe quel membre du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les

décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2006.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, QUEBEC NOMINEES LIMITED, prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 12.500,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille huit cents euros (EUR 1.800,-).

Décisions de l'Associé Unique

1) Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Bart Zech, avec adresse professionnelle à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, né à Putten, Pays-Bas, le 5 septembre 1969;

b) Monsieur Joost Tulkens, avec adresse professionnelle à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, né à Sommeren, le 26 avril 1973.

2) L'adresse de la Société est fixée à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Rochez, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 12 mai 2006, vol. 436, fol. 70, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 mai 2006.

H. Hellinckx.

(047644/242/229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

SEA VIEW PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 85.171.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(045222//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HAUS-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 82.844.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 21 mars 2006 a décidé de révoquer, avec effet immédiat, de ses fonctions de Commissaire aux comptes AUDITAS S.A. et a appelé, en son remplacement, COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs «B»:

Monsieur Eric Magrini, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Puis, cette Assemblée a décidé de transférer le siège social du 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Jean-Louis Kaiser, Administrateur A,
- Monsieur Gianmario Rigoni, Administrateur A,
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur B,
- Monsieur Eric Magrini, Administrateur B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04931. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045211/029/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SIBEKALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 103.453.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2006 a ratifié la décision du conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Jean Fell, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Anthony Attwood. Il terminera le mandat de son prédécesseur qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur;
- Monsieur Jacques Dandoy, Administrateur;
- Monsieur Jean Fell, Administrateur;
- Monsieur Michel Allo, Administrateur, Président.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour SIBEKALUX S.A.

J. Fell

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04925. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045215/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

AEDES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 45.469.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 mai 2006.

Pour la société

J. Seckler

Le notaire

(045228/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

AUGUSTA NATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 93.958.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 5 avril 2006 a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 2 août 2004 de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Monsieur Moysé Dargaa et la décision du Conseil d'Administration du 16 décembre 2005 de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. en remplacement de Madame Sabine Plattner.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009, resp. 2006.

Puis, cette Assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur Monsieur Eric Magrini et Monsieur Daniel Galhano, tous les deux avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Robert Hovenier et de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Eric Magrini, Administrateur;
- Monsieur Daniel Galhano, Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Pour AUGUSTA NATIONAL HOLDING S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045225/029/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

FIDUCIAIRE EURO CONSEIL ENTREPRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.
R. C. Luxembourg B 90.331.

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FIDUCIAIRE EURO CONSEIL ENTREPRISE S.A. en date du 4 mai 2006:

- l'acceptation de la démission de Monsieur Michel Liblin de sa fonction d'administrateur et d'administrateur-délégué,
- l'acceptation de la démission de Madame Dominique Liblin de sa fonction d'administrateur,
- la nomination comme administrateur, jusqu'à l'assemblée générale de 2008, de Madame Marie Fabiola Ponsson, secrétaire, demeurant à L-5978 Itzig, 13, rue Abbé Nicolas Weyrich,
- la nomination comme administrateur, et administrateur-délégué, jusqu'à l'assemblée générale de 2008, de Monsieur Ramin Almassi, expert comptable, demeurant à F-75016 Paris, 20, rue George Sand.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le président / La secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02943. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045227//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

CUSA HOLDING, NICHOLAS OF CUSA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 24.258.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(045231//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PARTENAIRES SOCIAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4831 Rodange, 176, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 68.190.

—
RECTIFICATIF

Le soussigné Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), déclare par les présentes que dans un acte d'assemblée générale extraordinaire, reçu par son ministère en date du 19 janvier 2006, enregistré à Grevenmacher, le 30 janvier 2006, volume 535, folio 54, case 4, publié au Mémorial C numéro 872 du 3 mai 2006, pour compte de la société anonyme PARTENAIRES SOCIAUX S.A., avec siège social à L-2213 Luxembourg, 21, rue de Nassau, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 68.190, il y a lieu de modifier, suite à une erreur matérielle, l'adresse du nouveau siège social comme suit:

L-4831 Rodange, 176, route de Longwy.

En conséquence le point 1) de l'ordre du jour et la première résolution sont modifiés comme suit:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy, à L-4831 Rodange, 176, route de Longwy, et modification afférente du 1^{er} alinéa de l'article 3 des statuts.

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social statutaire de L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy, à L-4831 Rodange, 176, route de Longwy, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article trois (3) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Rodange.»

Le notaire soussigné requiert la mention de cette rectification partout où cela s'avère nécessaire.

Junglinster, le 16 mai 2006.

J. Seckler

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05061. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045230/231/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

COEUR POUR BRETAGNE (CpB) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 52.548.

—
En date du 1^{er} mars 2006, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité la décision suivante:

Est appelé à la fonction d'Administrateur, son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012:

Madame Raymonde J. Gokke, demeurant à L-7618 Larochette, Leedebaach 17 (remplaçant LION INVESTMENT HOLDING S.A.)

Larochette, le 2 mars 2006.

A. Seen

Le président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05078. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045232//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

COEUR POUR BRETAGNE (CpB) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 52.548.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(045236//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HAMPSTEAD INTERNATIONAL REALTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.000.000,-.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 40.838.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision du 3 mai 2006 de la société BURBERRY GROUP PLC, une société de droit anglais inscrite au registre Companies' House sous le numéro 03458224, ayant son siège social aux 18-22, Haymarket, Londres SW1Y7 4DQ, en sa qualité d'associé unique de la société Burberry Luxembourg (No. 2), qu'elle a pris acte de la démission comme gérant de M. Joseph Wygoda, demeurant à NY 10019 New York, et nomme comme nouveau gérant Monsieur Patrice Pelé, né le 2 janvier 1973 et demeurant 6, rue du Texel, F75014 Paris, France, pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

HAMPSTEAD INTERNATIONAL REALTY, S.à r.l.

E. Isaac

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045246//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BURBERRY LUXEMBOURG (No. 3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.603.750,-.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 88.655.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision du 3 mai 2006 de la société BURBERRY LUXEMBOURG HOLDINGS LIMITED, une société de droit anglais inscrite au registre Companies' House sous le numéro 04458720, ayant son siège social au 18-22, Haymarket, Londres SW1Y7 4DQ, en sa qualité d'associé unique de la société BURBERRY LUXEMBOURG (No. 3), qu'elle a pris acte de la démission comme gérant de M. Ulrik Garde Due, demeurant à F-75016 Paris, et nomme comme nouveau gérant Monsieur Patrice Pelé, né le 2 janvier 1973 et demeurant 6, rue du Texel, F-75014 Paris, France, pour un terme de 3 années, venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

BURBERRY LUXEMBOURG (No. 3), S.à r.l.

E. Isaac

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05495. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045254//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BURBERRY LUXEMBOURG (No. 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.603.750,-.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 88.584.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision du 3 mai 2006 de la société BURBERRY LUXEMBOURG HOLDINGS LIMITED, une société de droit anglais inscrite au registre Companies' House sous le numéro 04458720, ayant son siège social au 18-22, Haymarket, Londres SW1Y7 4DQ, en sa qualité d'associé unique de la société BURBERRY LUXEMBOURG (No. 2), qu'elle a pris acte de la démission comme gérant de M. Ulrik Garde Due, demeurant à F-75016 Paris, et nomme comme nouveau gérant Monsieur Patrice Pelé, né le 2 janvier 1973 et demeurant 6, rue du Texel, F-75014 Paris, France, pour un terme de 3 années, venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour extrait conforme

E. Isaac

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05494. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045255//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SYLINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 25.959.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 27 février 2006 a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 25 octobre 2002 de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Marie-José Reyter en remplacement de Madame Elisa Amedeo.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie-José Reyter. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Ensuite cette Assemblée a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 23 mai 2003 de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Robert Hovenier en remplacement de Monsieur Dirk Van Reeth.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Monsieur Robert Hovenier, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de ces administrateurs.

Veillez également noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg, a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur;
- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour SYLINVEST S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045248/029/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ORINOCO HOLDINGS A S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 102.740.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 9 mai

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 9 mai 2006 que Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 9 mai 2006, le conseil d'administration coopte en remplacement Madame Bérénice Kunnari, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- madame Bérénice Kunnari, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03487. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045268/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MOLANDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 69.367.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 16 mars 2006 a nommé aux fonctions d'administrateur Monsieur Eric Magrini et Monsieur Daniel Galhano, tous les deux avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Messieurs Colm Smith et Monsieur Bastiaan Schreuders. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Puis, cette Assemblée a décidé de révoquer, avec effet immédiat, de ses fonctions de Commissaire aux comptes AUDITAS S.A. et a appelé, en son remplacement, COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Enfin, cette Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Eric Magrini, Administrateur;
- Monsieur Daniel Galhano, Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour MOLANDI HOLDING S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04437. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045251/029/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

FINTOURIST S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 41.522.

In the year two thousand five, on the twenty-eighth day of February.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of FINTOURIST S.A., a société anonyme, having its registered office at L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines, trade register Luxembourg section B number 41.522, incorporated by deed dated on 28th September 1992, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 622 of 28th December 1992.

The meeting is presided by Mrs Sandrine Lariccia-Citti, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Catherine Day-Royemans, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Christine Coulon-Racot, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 54,200 (fifty-four thousand two hundred) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- To transfer of the registered office and the principal establishment of the Company from its current location in the Grand Duchy of Luxembourg to 270 N.E. Fourth Street, Miami, FL 33132, Florida, USA, conditional on the registration in Florida, USA.

2.- To receive and adopt the closing financial statements of the Company drawn up for the period ending on the day of migration.

3.- To grant discharge to the directors and the statutory auditor of the Company in respect of the execution of their mandates until the migration's date, conditional on the registration in Florida, USA.

4.- Delegation of power in order to handle all administrative formalities relating to the registration of the Company in Florida, USA.

5.- Power of attorney to confer in order to carry out the radiation of the Company in Luxembourg, on basis of an evidence of the company's inscription in Florida, USA.

6.- Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to transfer the registered office and the principal establishment of the Company from, L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines, its current location in the Grand Duchy of Luxembourg to Florida, USA and to change the Company's nationality to the American one, without however that such change in nationality and transfer of the registered office will imply from a legal and tax point of view the incorporation of a new legal entity, the whole under the resolutive condition of non-registration of the Company at the Public Registry in Florida, USA for whatsoever reason it can be.

The meeting states that this resolution has been taken in compliance with article 67-1 (1) of the Luxembourg companies' law.

There are no bonds issued by the Company.

The meeting resolved that the address of its registered office in Florida, USA shall be fixed at 270 N.E. Fourth Street, Miami, FL 33132.

Second resolution

The meeting resolved to receive and adopt the closing financial statements of the Company drawn up for the period ending today.

Third resolution

The meeting resolved to grant discharge to the directors and the statutory auditor of the Company in respect of the execution of their mandates until today, under the resolutive condition of non-registration of the Company at the Public Registry in Florida, USA for whatsoever reason it can be.

Fourth resolution

The meeting resolved to grant all powers to:

Mr Michael A. Silva, born on 31st March 1967, residing at 701 Brickell Avenue, Suite 3000, Miami, Florida 33131, USA, in order:

to handle, all administrative formalities relating to the registration of the Company in Florida, USA and to sign all acts and documents and do everything necessary to the exercise of the power herein specified.

Fifth resolution

The meeting resolved to grant all powers to Mrs Sandrine Lariccia-Citti, and Mr Patrick Van Hees, residing in Luxembourg;

acting jointly or individually, in order to carry out the radiation of the company in Luxembourg on basis of the evidence of the inscription in Florida, USA, without discontinuance of its legal personality.

Sixth resolution

The meeting decides that all documents relating to the company in Luxembourg shall be kept for a period of at least five years at its former registered office.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINTOURIST S.A., ayant son siège social à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines, R.C.S. Luxembourg section B numéro 41.522, constituée suivant acte reçu le 28 septembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 622 du 28 décembre 1992.

L'assemblée est présidée par Mme Sandrine Lariccia-Citti, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mme Catherine Day-Royemans, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Christine Coulon-Racot, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 54.200 (cinquante-quatre mille deux cents) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social et le principal établissement de la Société de son adresse actuelle au Grand-Duché de Luxembourg en Floride aux Etats-Unis d'Amérique, 270 N.E. Fourth Street, Miami, FL 33132, conditionné par l'inscription de la société en Floride.

2.- Prendre connaissance et accepter les états financiers de clôture de la Société établis pour la période prenant fin au jour du transfert.

3.- Décharge à octroyer aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date du transfert, conditionnée par l'inscription de la société en Floride.

4.- Délégation de pouvoir à l'effet d'accomplir, individuellement ou conjointement, toutes les formalités administratives nécessaires à l'inscription de la société en Floride, USA.

5.- Attribution de pouvoirs à l'effet de radier l'inscription de la société au Luxembourg sur base de la preuve de l'inscription de la société en Floride, USA.

6.- Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social, administratif et le siège de direction effective avec effet à la date de ce jour du Grand-Duché de Luxembourg, L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines en Floride, Etats-Unis d'Amérique, et de faire adopter par la Société la nationalité américaine et les lois de l'Etat de Floride, sans toutefois que ce changement de nationalité et de transfert de siège donne lieu, ni légalement, ni fiscalement à la constitution d'une personne juridique nouvelle, et le tout sous la condition résolutoire d'échec de l'inscription de la Société en Floride par refus de celle-ci pour quelque raison que ce soit.

L'assemblée constate que cette résolution a été prise en conformité avec l'article 67-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

La Société n'a pas émis d'emprunt obligataire.

L'assemblée décide que l'adresse du siège social en Floride sera fixée au 270 N.E. Fourth Street, Miami, FL 33132.

Deuxième résolution

L'assemblée, après en avoir pris connaissance, décide d'accepter les états financiers de clôture de la Société, établis pour la période prenant fin au jour du transfert.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'octroyer une entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date du transfert, conditionnée par l'inscription de la société en Floride.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accorder tous pouvoirs généralement quelconques à Monsieur Michael A. Silva, né le 31 mars 1967, domicilié 701 Brickell Avenue, Suite 3000, Miami, Florida 33131, USA., à l'effet d'accomplir, toutes les formalités administratives nécessaires à l'inscription de la société en Floride, de signer tous actes et documents y afférents et de faire toutes les démarches, réquisitions, déclarations et délégations y relatives.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de d'accorder tous pouvoirs généralement quelconques à Madame Sandrine Lariccia-Citti et à Patrick Van Hees, pouvant agir ensemble ou séparément, à l'effet de radier l'inscription de la société au Luxembourg, sur base de la preuve de l'inscription de la société en Floride.

Sixième résolution

L'assemblée décide que tous documents relatifs à la société au Grand-Duché de Luxembourg seront conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège social.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: S. Lariccia-Citti, C. Day-Royemans, C. Coulon-Racot, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, vol. 147S, fol. 32, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

J. Elvinger.

(048037/211/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

68765

BURBERRY LUXEMBOURG (No. 4), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 344.050.150,-.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 97.224.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision de la société BURBERRY LUXEMBOURG HOLDINGS LIMITED, une société de droit anglais et gallois une société de droit anglais inscrite au registre Companies' House, sous le numéro 04458720, établie et ayant son siège social au 18-22 Haymarket, Londres SW1Y 4DQ, inscrite au registre britannique Companies House, sous le numéro 04458720, en sa qualité d'associé unique de la société BURBERRY LUXEMBOURG (No. 4), qu'elle a pris acte de la démission comme gérant de M. Ulrik Garde Due, demeurant à F-75016 Paris, et nomme comme nouveau gérant Monsieur Patrice Pelé, né le 2 janvier 1973 et demeurant 6, rue du Texel, F-75014 Paris, France, pour un terme de 4 années, venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

BURBERRY LUXEMBOURG (No. 4), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05510. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045258//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

REInvest GERMAN PROPERTIES II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 116.591.

—
STATUTES

In the year two thousand and six, on the seventeenth of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

REInvest GERMANY, S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, number 115.331 and having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Mr Gael Toutain, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy given on May 16, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 16, the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name REInvest GERMAN PROPERTIES II, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Senningerberg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the Board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-), represented by four thousand (4,000) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers composed of category A managers and category B managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

Art. 13. In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

The Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy-holders, selected from its members or not either shareholders or not.

Art. 14. The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and with at least the presence or the representation of one category A manager and one category B manager. Any decisions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented including at least the favourable vote of one category A manager and one category B manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the Board of Managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 15. The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 16. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 17. The Company's accounting year starts on the first of January of each year and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 18. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers (or the sole manager) prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 20. At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2006.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, REInvest GERMANY, S.à r.l., prenamed, declared to subscribe to the four thousand (4,000) shares and have them fully paid up in nominal value by contribution in cash of one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-).

The amount of one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

1) The sole shareholder resolves to appoint the following persons as managers of the Company for an unlimited period of time:

Category A manager:

- Mr Dan Robert Meyer, Company Director, born on March 11, 1966 in Lausanne, Switzerland, residing at 10, Place de la Navigation, 1201 Geneva, Switzerland.

Category B manager:

- Mr Marcel Stephany, Company Director, born on September 4, 1951 in Luxembourg, residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.

The Company shall be bound by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

2) The sole shareholder resolves to fix the address of the Company at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

REInvest GERMANY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 115.331 et ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg,

ici représentée par M. Gael Toutain, employé privé, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 16 mai 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 16, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination REInvest GERMAN PROPERTIES II, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Senningerberg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant à Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,-), représenté par quatre mille (4.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 16 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un Conseil de Gérance composé de gérants de catégorie A et de gérants de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Art. 14. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Toute décision du Conseil de Gérance doit être adoptée à la majorité des gérants présents ou représentés avec au moins le vote affirmatif d'un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conference call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis

le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 18. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance (ou le gérant unique) prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 19. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 20. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 21. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2006.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, REInvest GERMANY, S.à r.l., prénommée, déclare souscrire aux quatre mille (4.000) parts sociales et les libérer entièrement en valeur nominale par apport en liquide de cent mille euros (EUR 100.000,-).

Un montant de cent mille euros (EUR 100.000,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Décision de l'associé unique

1) L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes en leur qualité respective de gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Gérant de catégorie A:

- M. Dan Robert Meyer, Administrateur de sociétés, né le 11 mars 1966 à Lausanne, Suisse, demeurant au 10, Place de la Navigation, 1201 Genève, Suisse.

Gérant de catégorie B:

- M. Marcel Stephany, Administrateur de sociétés, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

2) L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Toutain, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, vol. 153S, fol. 64, case 7. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

J. Elvinger.

(049097.03/211/280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

ORINOCO HOLDINGS B S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 102.741.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 9 mai

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 9 mai 2006 que Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 9 mai 2006, le conseil d'administration coopte en remplacement Madame Bérénice Kunnari, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Madame Bérénice Kunnari, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03485. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045271/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SANHOLD, Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 5A, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 97.181.

Par la présente, je vous prie de noter que je démissionne de mon poste d'administrateur de la société SANHOLD, immatriculée au R.C. sous le numéro B 97.181, et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 avril 2006.

E. Kaiser.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05206. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045278//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SANHOLD, Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 5A, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 97.181.

Par la présente, je vous prie de noter que je démissionne de mon poste d'administrateur de la société SANHOLD, immatriculée au R.C. sous le numéro B 97.181, et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 avril 2006.

Ch. Faltot.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045280//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SANHOLD, Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 5A, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 97.181.

Par la présente, nous vous informons que nous démissionnons de notre poste de commissaire aux comptes de la société SANHOLD avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 avril 2006.

EUROTRUST

G. Vogel

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05217. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045287//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

68771

I.A.I., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 103.035.

—
Par la présente, nous vous informons que, conformément aux dispositions du contrat de domiciliation signé entre nous le 14 septembre 2004, et notamment son article 5.2, nous résilions avec effet immédiat ce contrat de domiciliation.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

D. Schönberger
Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05193. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045275//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

I.A.E., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 103.035.

—
Par la présente, nous vous informons que, conformément aux dispositions du contrat de domiciliation signé entre nous le 14 septembre 2004, et notamment son article 5.2, nous résilions avec effet immédiat ce contrat de domiciliation.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

D. Schönberger
Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045276//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

M.H.C. DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 97.017.

—
Par la présente, nous vous prions de noter que nous démissionnons de notre poste de commissaire aux comptes de la société M.H.C. DISTRIBUTION S.A., immatriculée au R.C. sous le numéro B 97.017, et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

EUROTRUST
P. Nguyen / G. Vogel
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05215. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045284//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PETROTRANS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 99.871.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 15 mars 2006 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Noël Delaby, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué avec effet immédiat.

2. Madame Solange De Meyer, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, a été cooptée en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet immédiat.

3. Est nommée en qualité d'administrateur-délégué, Madame Solange De Meyer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
PETROTRANS S.A.

Signature
Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045387/984/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

FIRST TECHNOLOGY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.648.

EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'associé unique de la Société en date du 16 mai 2006 qu'en remplacement de Monsieur Jeff Wood et Monsieur Olivier Burns, a été nommé en qualité de gérant de la Société:

- Monsieur Richard Kent, né le 21 décembre 1973 à San Diego Californie Etats-Unis, ayant pour adresse 101 Columbia Road, AB-2BAB2B Morris Town, New Jersey, Etats-Unis, au poste de gérant avec effet à la présente date pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg le 17 mai 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045286/260/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

EMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 101.773.

Par la présente, nous vous informons que nous démissionnons de notre poste de commissaire aux comptes de la société EMI S.A., avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 avril 2006.

EUROTRUST

G. Vogel

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05218. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045288//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

FEDERICO DE VITTORI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 115.778.

Extrait du procès-verbal de la réunion du 15 avril 2006 du Conseil d'administration

1) Le Conseil d'administration appelle à la fonction d'administrateur-délégué Monsieur Alessandro Pumilia, administrateur de sociétés, né le 8 février 1979 à Palermo (Italie), demeurant professionnellement au 17, Viale Stefano Franscini, CH-6900 Lugano (Suisse), qui est chargé de la gestion journalière de la société.

2) Les administrateurs confirment que la société pourra être valablement engagée par la seule signature de l'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2006.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05212. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045292//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PB CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 96.930.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05192, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(045290//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

68773

GO 4 SUCCESS, Société Anonyme.
Siège social: L-7333 Steinsel, 50, rue des Près.
R. C. Luxembourg B 116.278.

Extrait du procès-verbal de la réunion du 6 mai 2006 du Conseil d'administration

1) Le Conseil d'administration appelle à la fonction d'administrateur-délégué Monsieur Erwin J.P. Dominique Barthel, administrateur de sociétés, né le 3 juin 1958 à Dudelange, demeurant professionnellement au 50, rue des Près, L-7333 Steinsel, qui est chargé de la gestion journalière de la société.

2) Les administrateurs confirment que la société pourra être valablement engagée par la seule signature de l'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2006.

Pour extrait conforme
Le Conseil d'administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05189. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045293//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BEWISE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 110.092.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 mars 2006

L'Assemblée ratifie la cooptation de LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045335/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ALDEA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-64, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 71.638.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 2 mars 2006 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Petrus Van Loef demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg en sa qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué avec effet immédiat.

2. Monsieur Anner A.A. Eggink, manager, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, a été coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet immédiat en qualité d'administrateur. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour extrait conforme
ALDEA S.A.
Signature
Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045391/984/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

MELIO LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR: 614.691.405.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 81.078.

EXTRAIT

Il ressort des résolutions de l'associé unique du 21 avril 2006, que les organes de la société sont les suivants, leurs mandats expirant lors des résolutions de l'associé unique statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Conseil de gérance:

- Monsieur Jean-Louis Van de Perre, né le 6 mars 1961 à Leuven (B), demeurant Allé de la Ferme du Bercuit 8, B-1390 Grez-Doiceau;
- Monsieur Benoît Loore, né le 23 décembre 1965 à Gand (B), demeurant à Source de le Lèche 25, B-4053 Embourg;
- Monsieur Gert Magis, né le 12 septembre 1964 à Turnhout (B), demeurant rue Victor Prost 4, L-6758 Grevenmacher,
- Monsieur Joao Guerra, né le 22 avril 1972 à Rio de Janeiro (Br), demeurant avenue Jean Van Hoorenbeek 198, B-1160 Auderghem.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06616. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045332//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MELIO LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR: 614.691.405.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 81.078.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06618, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(045333//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MELIO LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR: 614.691.405.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 81.078.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2005 de la société mère de droit belge INBEV, société anonyme, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06620, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(045331//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

INGOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 60.296.

En date du 6 mai 2006, l'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité la décision suivante:

La confirmation administrateur:

Gokke Raymonde, demeurant au 17, Leedeback, L-7618 Larochette, administrateur 2012.

Larochette, le 16 mai 2006.

Le Conseil d'Administration

SUXESKEY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05073. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045234//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

OPTIMA EUROPA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 77.258.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 11 mai 2006 que:
- Le mandat d'administrateur de Monsieur Stéphane Hadet, né le 25 mai 1968 à Nancy (France), résidant professionnellement au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, est renouvelé pour une nouvelle période de 6 ans.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04637. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045338/1035/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

OSCAR B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 40.000,-.
Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 114.535.

Par résolutions prises le 21 février 2006, l'associé unique de la Société, CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED, société régie par les lois de Jersey et ayant son siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, a nommé pour une période déterminée M. Stef Oostvogels, né le 21 avril 1962 à Bruxelles (Belgique) et Mme Delphine Tempé, née le 15 février 1971 à Strasbourg (France), tous deux ayant leur adresse professionnelle au 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg comme gérants de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04622. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045340/1035/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

GAMMA FINANCE INSURANCE BROKER S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-6947 Niederanven, 7, Z.I. Bombicht.
H. R. Luxemburg B 69.840.

Im Jahre zweitausendsechs, den sechzehnten Mai.

Vor Notar Jean-Paul Hencks, im Amtssitze zu Luxemburg.

Fand eine ausserordentliche Generalversammlung statt der Aktionäre der Aktiengesellschaft GAMMA FINANCE INSURANCE BROKER S.A., mit Sitz in Luxemburg, gegründet unter der Bezeichnung VIC'S ART (RE-) INSURANCE ADVISORS S.A., gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Christine Doerner, mit dem Amtssitz in Bettembourg, am 4. Mai 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 565 vom 22. Juli 1999. Die Satzung wurde abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch vorgenannten Notar Christine Doerner, am 29. Juli 2003, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 947 vom 15. September 2003.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Robert Weirig, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in Luxemburg,

welcher Herr Frank Ferron, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in Luxemburg, zum Schriftführer bestimmt.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler Frau Marie-Paule Kohn-Thibo, Privatbeamtin, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Nachdem das Versammlungsbüro also aufgestellt worden war, ersuchte der Vorsitzende den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

I.- Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Zahl der Aktien ergibt sich aus einer Anwesenheitsliste die durch den Versammlungsvorstand und den Notar unterzeichnet wurde; diese Anwesenheitsliste bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben, mit der sie einregistriert werden.

II.- Aus dieser Anwesenheitsliste ergibt es sich, dass sämtliche Aktien bei dieser Versammlung vertreten sind. Die Versammlung ist somit ordnungsgemäss zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung beraten.

III.- Die Tagesordnung der Versammlung lautet wie folgt:

Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-1470, 44, route d'Esch nach künftig L-6947 Niederanven, 7, Z.I. Bombicht und dementsprechende Abänderung von Artikel 2.- erster Satz der Satzung.

IV.- Nach diesen Erklärungen nahm die Generalversammlung einstimmig folgenden Beschluss:

Einziger Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, die Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-1470 Luxemburg, 44, route d'Esch nach künftig L-6947 Niederanven, 7, Z.I. Bombicht.

Infolgedessen beschliesst die Generalversammlung Artikel 2.- erster Satz der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 2. (Erster Satz).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Niederanven.»

Da nunmehr die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung an die Generalversammlung haben alle Mitglieder des Büros mit Uns, Notar, unterschrieben, nachdem dieser festgestellt hat, dass kein anderer Aktionär den Wunsch geäußert hat, mit zu unterschreiben.

Gezeichnet: R. Weirig, F. Ferron, M.P. Thibo, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, vol. 153S, fol. 62, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 23. Mai 2006.

J.-P. Hencks.

(047539/216/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

GAMMA FINANCE INSURANCE BROKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 7, Z.I. Bombicht.

R. C. Luxembourg B 69.840.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(047541/216/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

LOCAVIA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 95.020.

La société EURO REVISION S.A. a dénoncé, avec effet immédiat, le siège social de la société LOCAVIA S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, R.C.S., Section B, n° 95.020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 24 mai 2006.

Pour le Conseil d'Administration

EURO REVISION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048744//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

LOCAVIA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 95.020.

Se sont démis de leurs fonctions au sein de la société LOCAVIA S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, R.C.S. B, n° 95.020:

- M. Claude Schmit, dirigeant de société, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, en tant qu'administrateur, avec effet immédiat.

- La société EUROCOMPRES S.A., R.C.S.L. section B n° 37.263, avec siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, en tant que Commissaire aux Comptes, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 22 mai 2006.

EURO ASSOCIATES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048741//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

F.D.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 107.249.

L'an deux mille six, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société dénommée F.D.C. S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 73, Côte d'Eich, inscrite au R.C.S. Luxembourg Section B n° 107.249,

constituée aux termes d'un acte reçu en date du 15 mars 2005 par le notaire Jacques Delvaux, publié au Mémorial C de 2005, page 38.730, et les statuts ont été modifiés par acte du même notaire en date du 3 juin 2005, publié au Mémorial C de 2005, page 59.782.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gianpiero Saddi, employé privé, Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Anabela Martins Pereira, employée privée, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Gianpiero Saddi, précité.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 1.000.000,- (un million d'euros), représenté par 100.000 (cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, toutes entièrement libérées.

II. Que les 100.000 (cent mille) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment présentes ou représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

III. Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 1.000.000,- (un million d'euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 1.000.000,- (un million d'euros) à EUR 2.000.000,- (deux millions d'euros), par la création et l'émission de 100.000 (cent mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes, à souscrire au pair et à libérer intégralement par des versements en espèces, avec une prime d'émission unitaire de EUR 20,- (vingt euros) par action, pour un montant total de EUR 2.000.000,- (deux millions d'euros);

2. Souscription et libération intégrale des actions nouvelles par deux versements en numéraire de la part des deux parmi les quatre actionnaires existantes;

3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 2.000.000 (deux millions d'euros) représenté par 200.000 (deux cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Toutes les actions sont au porteur ou nominatives ou choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 20.000.000,- (vingt millions d'euros), représenté par 2.000.000 (deux millions) d'actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, pour le cas où l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes, l'a prévu, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunt obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32.4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenue au siège social de la société.

4. Divers.

L'assemblée générale à laquelle sont représentés tous les actionnaires de la société, se considère comme valablement convoquée pour décider sur tous les points dont question à l'ordre du jour sans convocation préalable, et suite à cela à pris à l'unanimité des voix, et chaque fois séparément, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 1.000.000,- (un million d'euros),

pour le porter de son montant actuel de EUR 1.000.000,- (un million d'euros) à EUR 2.000.000,- (deux millions d'euros),

par la création et l'émission de 100.000 (cent mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, augmentées d'une prime d'émission de EUR 20,- (vingt euros) par action, soit une prime d'émission totale de EUR 2.000.000,- (deux millions d'euros),

à souscrire au pair et à libérer intégralement par des versements en espèces d'un montant total de EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros), jouissant des mêmes droits que les actions existantes.

Souscription et libération

Alors sont intervenus aux présentes, deux actuels actionnaires de la société, tels qu'ils figurent sur la liste de présence, à savoir:

1. La société de droit français L CAPITAL MANAGEMENT représentant de FCPR L CAPITAL, ayant son siège social au 22, avenue Montaigne - 75382 Paris Cedex 08, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le n° B 433485596 (2000B18475), ici représentée par M. Gianpiero Saggi, précité, en vertu de la susdite procuration du 25 avril 2006.

2. La société de droit italien PALADIN CAPITAL PARTNERS S.p.A., ayant son siège social à I-20122 Milano, 10, Via Crocefisso, ici représentée par M. Gianpiero Saggi, précité, en vertu de la susdite procuration donnée le 26 avril 2006.

Lesquels actionnaires souscripteurs, représentés comme dit ci-avant, déclarent souscrire à la totalité des 100.000 (cent mille) actions nouvelles d'une valeur de EUR 10,- (dix euros) chacune, augmentées d'une prime d'émission de EUR 20,- (vingt euros) par action, soit une prime d'émission totale de EUR 2.000.000,- (deux millions d'euros),

et ce dans les proportions suivantes:

1. La société L CAPITAL MANAGEMENT représentant de FCPR L CAPITAL précitée, à raison de 82.711 actions nouvelles d'une valeur de EUR 10,- (dix euros) chacune, augmentées d'une prime d'émission de EUR 20,- (vingt euros) par action, soit une prime d'émission totale de EUR 1.654.220,- (un million six cent cinquante-quatre mille deux cent vingt euros), qu'elle libère intégralement par un versement en espèces d'un montant total de EUR 2.481.330,- (deux millions quatre cent quatre-vingt-un mille trois cent trente euros).

2. La société PALADIN CAPITAL PARTNERS S.p.A. précitée, à raison de 17.289 actions nouvelles d'une valeur de EUR 10,- (dix euros) chacune, augmentées d'une prime d'émission de EUR 20,- (vingt euros) par action, soit une prime d'émission totale de EUR 345.780,- (trois cent quarante-cinq mille sept cent quatre-vingts euros), qu'elle libère intégralement par un versement en espèces d'un montant total de EUR 518.670,- (cinq cent dix-huit mille six cent soixante-dix).

Le montant total de l'augmentation (part capital + part prime d'émission) soit la somme totale de EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des 100.000 (cent mille) actions nouvelles par les susdits souscripteurs.

Suppression du droit de souscription

L'assemblée décide de supprimer le droit de souscription préférentiel des 2 autres actionnaires de la société, sur le vu d'un rapport du conseil d'administration à l'assemblée, établi conformément aux dispositions de l'article 32.3(5) de la loi sur les sociétés commerciales, et sur le vu des renonciations expresse des actionnaires concernés, donnée le 26 avril 2006,

lesquels rapport et renonciations, après avoir été signés ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeureront annexés au présent acte avec lequel ils seront soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide, suite à la résolution qui précède, de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 2.000.000,- (deux millions d'euros) représenté par 200.000 (deux cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Toutes les actions sont au porteur ou nominatives ou choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 20.000.000,- (vingt millions d'euros), représenté par 2.000.000 (deux millions) d'actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 15 mars 2010, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations de capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, en cas d'autorisation adéquate de l'assemblée ayant décidé la constitution de ces réserves ou primes, par incorporation

de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, suite au présent acte, est estimé à EUR 33.000,-.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Saddi, A. Martins Pereira, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, vol. 28CS, fol. 40, case 1. – Reçu 30.000 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

J. Delvaux.

(048105/208/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

F.D.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 107.249.

Statuts coordonnés en date du 26 avril 2006, suite à un acte n° 225 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(048107/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

S.O.G.I.L., SOCIETE GENERALE IMMOBILIERE LUXEMBOURGEOISE, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3429 Dudelange, 208, route de Burange.

R. C. Luxembourg B 73.870.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 mai 2006.

Pour S.O.G.I.L., SOCIETE GENERALE IMMOBILIERE LUXEMBOURGEOISE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(045324/598/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

AL FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 81.935.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2006

En date du 10 mai 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Pierre Paul Rochon en qualité d'Administrateur, en date du 14 décembre 2005,
- de renouveler les mandats de Maître Pierre Delandmeter, Monsieur Patrick Kleinberg et Monsieur Bernard Loze, en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire 2007,
- de renouveler le mandat de KPMG AUDIT, en qualité de Commissaire aux Comptes, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ04029. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045397/1024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SALROS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 78.197.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 18 avril 2006 que:

- les mandats des administrateurs sortants:

M. Luca Manzoni, entrepreneur, avec adresse professionnelle à Viale Zara 3, I-20100 Milano, Italie,

M. Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle à 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

M. Marc Schmit, chef comptable, avec adresse professionnelle à 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- et le mandat du commissaire aux comptes sortant:

MOTHERWELL SERVICES LIMITED, avec siège social à Flat 4, 1-2 Telegraph house, Rutland Garden à Londres, Angleterre,

ont été reconduits pour une nouvelle période de six ans, de telle sorte qu'ils viendront tous à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04278. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045399/521/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

PB INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 106.404.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue le 3 janvier 2006

Résolution unique

Le conseil décide de nommer M. Massimo Nicolazzi aux fonctions de président du Conseil d'Administration avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045264/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

JESMOND BENELUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 36.850.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date 10 mai 2006

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- Monsieur Jan Vermeulen, Schaliënhostraat 25, B-8570 Vichte, Belgique;
- Monsieur John Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg;
- SOLON DIRECTOR LIMITED, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

Commissaire aux Comptes:

- Monsieur Ignace Taelman, Heye 1, B-8581 Kerkhove, Belgique.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045402/631/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

ADVENT MANGO 3, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 115.785.

In the year two thousand and six, on the fifteenth day of May.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND III LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the state of Delaware, United States of America, having its registered office at 75, State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States of America,

here represented by Mrs Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Boston, Massachusetts, United States of America, on May 3, 2006.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of ADVENT MANGO 3 (hereinafter the «Company»), a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 115.785, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated April 7, 2006 not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation of the Company have not been amended since.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to increase the Company's share capital by an amount of nine thousand five hundred Euro (EUR 9,500.-), so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) up to twenty-two thousand Euro (EUR 22,000.-) by the issue of three hundred and eighty (380) shares, having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

The three hundred and eighty (380) new shares have been subscribed by ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND III LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, paid up by a contribution in kind consisting of one claim held by ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND III LIMITED PARTNERSHIP against the Company for a total amount of nine thousand five hundred Euro (EUR 9,500.-).

The total contribution of nine thousand five hundred Euro (EUR 9,500.-) will be entirely allocated to the share capital.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

The sole partner decides to convert the share capital of the Company from Euro to US Dollars using the exchange rate EUR/USD as of 7 April 2006 and to change the par value of each share from twenty-five Euro (EUR 25.-) to one hundred US Dollars (USD 100.-). After conversion, the number of shares has been decreased down to two hundred and seventy (270) shares.

As a consequence of the above, the share capital will amount to twenty-seven thousand US Dollars (USD 27,000.-), divided into two hundred and seventy (270) shares with a par value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each.

Third resolution

The sole partner decides to increase the share capital of the Company by an amount of thirty-seven thousand nine hundred US Dollars (USD 37,900.-), so as to raise it from the amount of twenty-seven thousand US Dollars (USD 27,000.-) up to sixty-four thousand nine hundred US Dollars (USD 64,900.-), by the issue of three hundred and seventy-nine (379) shares with a par value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each.

The three hundred and seventy-nine (379) new shares have been subscribed by ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND III LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, for a total amount of thirty-seven thousand nine hundred US Dollars (USD 37,900.-) and paid up by a contribution in cash.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Fourth resolution

As a consequence of the above-mentioned resolutions, article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

Art. 6. «The Company's share capital is set at sixty-four thousand nine hundred US Dollars (USD 64,900.-), represented by six hundred and forty-nine (649) shares with a par value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand seven hundred Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxy holder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quinze mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND III LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'état de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 75, State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, en date du 3 mai 2006.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de ADVENT MANGO 3 (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 115.785, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée selon un acte notarié par-devant le notaire soussigné en date du 7 avril 2006 non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de neuf mille cinq cents euros (EUR 9.500,-), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) jusqu'à vingt-deux mille euros (EUR 22.000,-) par l'émission de trois cent quatre-vingts (380) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les trois cent quatre-vingts (380) parts sociales nouvelles sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND III LIMITED PARTNERSHIP, prénommé, payées par un apport en nature consistant en une créance détenue par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND III LIMITED PARTNERSHIP contre la Société pour un montant total de neuf mille cinq cents euros (EUR 9.500,-).

Le montant total de l'apport d'un montant de neuf mille cinq cents euros (EUR 9.500,-) sera entièrement alloué au capital social.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Seconde résolution

L'associé unique décide de convertir le capital social de la Société de l'euro en US dollars au taux d'échange EUR/USD du 7 avril 2006 et de changer la valeur nominale de chaque action de vingt-cinq euros (EUR 25,-) à cent US dollars (USD 100,-). Après conversion, le nombre de parts sociales représentant le capital est réduit à deux cent soixante-dix (270) parts sociales.

En conséquence, le capital social s'élèvera à vingt-sept mille US dollars (USD 27.000,-), divisé en deux cent soixante-dix (270) parts sociales d'une valeur nominale de cent US dollars (USD 100,-) chacune.

Troisième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trente-sept mille neuf cents US dollars (USD 37.900,-), afin de le porter de son montant de vingt-sept mille US dollars (USD 27.000,-) jusqu'à soixante-quatre mille neuf cents US dollars (USD 64.900,-) par l'émission de trois cent soixante-dix-neuf (379) parts sociales d'une valeur de cent US dollars (USD 100,-) chacune.

Les trois cent soixante-dix-neuf (379) parts sociales nouvelles sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND III LIMITED PARTNERSHIP, prénommé, pour un montant total de trente-sept mille neuf cents US dollars (USD 37.900,-) et payées par un apport en numéraire.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Quatrième résolution

A la suite des résolutions ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié et sera désormais rédigé comme suit:

Art. 6. «Le capital social de la Société est fixé à la somme de soixante-quatre mille neuf cents US dollars (USD 64.900,-), représenté par six cent quarante-neuf (649) parts sociales, d'une valeur de cent US dollars (USD 100,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille sept cents euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Korpel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 mai 2006, vol. 903, fol. 73, case 2. – Reçu 394,65 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 mai 2006.

J.-J. Wagner.

(049274.03/239/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

ADVENT MANGO 3, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 115.785.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 mai 2006.

J.-J. Wagner.

(049278.03/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

BALTEIRE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 295.052.350,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 114.350.

Lors de la résolution signée en date du 19 avril 2006, l'associé unique de la société BALTEIRE, S.à r.l. a décidé:

1. d'accepter la nomination de Monsieur Marcus Billman, avec adresse au 6, Courtlands Avenue, Esher, Surrey KT10 9HZ en tant que Gérant de la société BALTEIRE, S.à r.l., avec effet immédiat et pour une période indéterminée en remplacement de Monsieur Paridaens, gérant démissionnaire,

2. de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01743. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045406/581/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

68784

COLOGNE HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 28.546.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 11 mai 2006

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 11 mai 2006 que Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 11 mai 2006, le conseil d'administration coopte en remplacement LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04837. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045524/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

B.I. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 60.040.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 12 mai 2006 que:

- Les mandats d'administrateur de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg, de Madame Marie-Christine Hummel, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg et de Monsieur Patrick Lorenzato, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ELPERS & CO - REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l. ayant son siège social au 11, boulevard du Prince Henri, à L-1724 Luxembourg ont été renouvelés. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05001. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045411/751/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.